



Ligue de Picardie de Tennis de Table
Comité de l'Aisne

Assemblée Générale du 7 septembre 2007

Membres présents : Mme Corine MOLINS, MM David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, Bernard CAUX, Thierry DONNET, Sébastien LEFEVRE, Cyrille MINOUFLET, Claude NOIRON, Pascal NOUVIAN, Jean-François WUILLEMAIN.

Invités : M. Jacques DESALLANGRE (député), M. Patrick DAY (Conseiller Général), M. MOREL (Maire de VENIZEL).

Invités excusés : M. GEORGES (DDJS), M. DAUDIGNY (Président du Conseil Général), M. COURTIN (CDOS), Fabien PENART, Albert CARLIER

Ouverture de la réunion à 20h, en présence de 19 clubs présents ou représentés (soit 62 voix sur 84) :

15 clubs présents sur 28, soit 46 voix sur 84	4 clubs représentés sur 28, soit 16 voix sur 84	9 clubs absents sur 28, soit 21 voix
GUISE, BUIRE, VERMANDOIS, TROSLY, CHATEAU THIERRY, TERGNIER, VENIZEL, SOISSONS, ASPTT LAON, PINON-ANIZY, SAINS RICHAUMONT, VIC AMBLENY, CUFFIES, COURMELLES, CONDE EN BRIE	LA CAPELLE, TT St QUENTIN, CROUY, CHAUNY	Entente THIERACHE, SISSONNE, ASPTT St QUENTIN, VILLERS COTTERETS, OISY, ITANCOURT, BEAUTOR, HOLNON, HIRSON

Thierry DONNET donne la parole à M. MOREL (Maire de VENIZEL), qui ne peut rester très longtemps parmi nous. Il nous fait part de sa satisfaction concernant le club local, qui obtient de beaux résultats.

Sont adoptés à l'unanimité :

- le compte rendu de l'assemblée générale du 8 septembre 2006,
- le bilan financier 2006/2007,
- le bilan prévisionnel 2007/2008.

Rapport moral du Président (Thierry DONNET) : Voir le dossier remis.

Rapport des commissions. Voir le dossier remis. La discussion s'engage sur les sujets suivants :

- Peu de stages délocalisés ont pu être réalisés, fautes de cadres disponibles ; la résolution est prise de rechercher des personnes brevetées dans les Ligues voisines.
- Modification de certaines règles importantes : dérogation accordée aux féminines Picardes, certificat médical à détenir (ou mention « certificat présenté » sur la licence), colle sans solvants dès septembre 2008.

Intervention des invités :

M. DESALLANGRE (Député) souligne que les bons résultats sont obtenus grâce aux bénévoles oeuvrant dans nos clubs, le rôle social du sport aidant nos jeunes à se construire.

M. DAY (Conseiller Général) rappelle les aides mises en place par le Conseil Général, aux athlètes de haut niveau, clubs évoluant en nationale, puis désormais aux clubs évoluant en compétition de tout niveau (500000 euros distribués, dont 7800 à 18 clubs pongistes).

Les diplômes sont remis aux clubs vainqueurs des poules départementales du championnat par équipes 2006/07.

Les trophées sont remis au meilleur club « jeunes » (VENIZEL) et au meilleur club « seniors » (VENIZEL).

Le mérite départemental est remis à Mademoiselle Antonine BENETTI (TT St QUENTIN).

Clôture de la réunion à 22h10.

Le secrétaire de séance,
Jean-François WUILLEMAIN

Le Président du Comité de l'Aisne,
Thierry DONNET